



18 février 2022

À l'attention des directions et conseils d'administration d'OH

Programme d'habitation abordable Québec : informations et précisions

Depuis l'annonce officielle, par conférence de presse, du nouveau *Programme d'habitation abordable Québec* (PHAQ) par Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 3 février dernier (ainsi que la publication de son cadre normatif la veille dans la gazette officielle), le ROHQ a poursuivi ses démarches afin de disposer des informations les plus pertinentes pour les relayer à ses membres le plus promptement.

C'est dans cet objectif, et à la demande du ROHQ, que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a offert aux dirigeants et aux équipes des offices d'habitation, le 14 février dernier, une présentation des grands principes de ce nouveau programme. Une centaine de participants, composée de directions et de membres de conseils d'administration d'OH, a assisté à cette rencontre.

Elle a permis de donner aux auditeurs des précisions sur les critères d'admissibilité des projets et sur les clientèles visées (avec ou sans services), de clarifier les échéances du prochain appel de projets et les délais de traitement, de préciser les coûts admissibles, les contributions et les détails sur les subventions octroyées. Vous trouverez jointe à cet envoi la présentation de la SHQ ainsi que le cadre normatif. Concernant la grille des loyers cibles, elle n'est pas encore disponible à ce jour. Le premier appel de projets est prévu le **1^{er} mars prochain**.

Une période de questions a suivi cette présentation, et plus particulièrement, une interrogation portant sur les projets AccèsLogis (ACL) déposés a été exprimée. « Est-ce que ces projets pourraient être considérés dans le PHAQ lors du prochain appel de projets? » La SHQ a indiqué que dans la mesure où ces projets n'ont pas fait l'objet d'octroi d'unités dans AccèsLogis, et que l'OH souhaiterait le déposer à nouveau en s'assurant de répondre aux critères d'admissibilité du PHAQ, ces projets pourraient être analysés à la lumière de ce nouveau programme. . À cet

effet, et pour un complément d'information, n'hésitez pas à soumettre vos questions à la SHQ à l'adresse courriel suivante : partenariats@shq.gouv.qc.ca

L'équipe du ROHQ reste également à votre disposition pour répondre à vos questions.

(Mme Coralie Le Roux, conseillère principale aux dossiers stratégiques, par téléphone 418 527 6228-poste 209 ou par courriel coralie.leroux@rohq.qc.ca)

L'équipe du ROHQ

